

### FALLAIT PAS L'ÉNERVER

**Martine Aubry tacle l'UMP Jean-François Legaret** ▶ « Grossièreté sans nom », « machisme d'un autre temps »... La maire de Lille a pris la plume, hier, pour fustiger les propos du maire du 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris. Il avait qualifié de « potiche » la PS Anne Hidalgo, adjointe de Bertrand Delanoë, mais aussi compagne du fidèle bras droit de la maire de Lille, Jean-Marc Germain. Faut pas toucher à un ami ! ■ J. L.



### ON EN REPARLE

**Uniroute : sortie de crise après deux semaines de grève ?** ▶ Les quelque cinquante chauffeurs du site Uniroute (société de transport de voitures) d'Allennes-les-Marais ont bouclé, hier, leur deuxième semaine de grève. Leurs revendications (arrêt du recours aux chauffeurs étrangers en cas de pic d'activité et hausses de salaires) sont toujours au cœur des négociations au siège national du groupe. Des propositions pourraient être avancées d'ici lundi, dans l'espoir d'une sortie de crise. ■ O. H.

## VOTRE REGARD | JACQUELINE LEDUC-NOVI | AVOCATE LILLOISE

# Mais au fait, quel est l'intérêt du mariage pour les couples de même sexe ?

Déjà, dans les cabinets d'avocats lillois, les couples d'homosexuel(le)s s'informent sur le futur « mariage pour tous ». Au moment même où les mariages, concurrencés par le PACS et l'union libre, dissous par la menace des divorces, sont de moins en moins nombreux. Un paradoxe.

PAR DIDIER SPECQ  
metro@lavoixdunord.fr  
PHOTO MAX ROSEREAU

M<sup>e</sup> Jacqueline Leduc-Novi, dont le cabinet d'avocats fonctionne quasi uniquement avec les affaires familiales, en convient en souriant : « Les couples homosexuels, nous les attendons avec impatience. Car, même si les problèmes de gardes d'enfants et de pensions alimentaires sont de plus en plus nombreux, le nombre des divorces baisse. » On pourrait croire que le total des divorces régresse parce que le nombre des mariages baisse également. Ce n'est pas si simple.

### Divorce trop cher

Du côté des notaires, on signale par exemple que certains n'ont plus les moyens de divorcer. « Si un artisan divorce, par exemple, il va diviser par deux ses revenus, son patrimoine, son affaire. Plus la pension alimentaire et la prestation compensatoire à payer même si c'est son épouse qui est en faute.



Pour M<sup>e</sup> Leduc-Novi, « le mariage est presque devenu uniquement un symbole social ».

Beaucoup n'ont plus les moyens ou le ressort pour assumer un tel coût », confirme M<sup>e</sup> Leduc-Novi. Et d'ajouter : « Ce n'est pas politiquement correct de le dire, mais le mariage est très dangereux pour le conjoint qui se met à gagner plus que l'autre. En cas de divorce, surtout s'il n'y a pas de contrat de mariage précis, il peut se voir presque dépouillé. C'est le cas aussi pour les femmes, puisqu'il arrive de plus en plus souvent que ce soit la conjointe

**« Le mariage est très dangereux pour le conjoint qui se met à gagner plus que l'autre. »**

qui gagne mieux sa vie que son conjoint. »

En même temps, le divorce pour faute, qui existe certes toujours, perd de son importance. « Souvent,

une simple tromperie ne peut plus motiver à elle seule le divorce aux torts exclusifs alors que, voici quelques années, c'était incontournable, précise l'avocate lilloise. Et, de toute façon, l'indemnité compensatoire, dont le montant n'a même pas à être motivé par le juge, n'a plus rien à voir légalement avec la faute éventuelle. » Dangereux, alors, de se marier ? « Bien sûr ! Surtout pour celui ou celle qui se met à gagner de l'argent ! », répète M<sup>e</sup> Leduc-Novi.

Alors que l'union libre et le PACS (que l'on peut rompre unilatéralement sans avocat sur simple lettre recommandée) mettent à l'abri des surprises douloureuses en cas de divorce, « l'intérêt du mariage, même pour les homosexuels, se réduit presque à la meilleure protection du conjoint survivant », estime l'avocate. L'enfant adultérin ayant les mêmes droits que l'enfant né dans le mariage, les avantages fiscaux ayant été petit à petit grignotés,

**« L'intérêt se réduit presque à la meilleure protection du conjoint survivant ! »**

« Le mariage est presque devenu uniquement un symbole de reconnaissance sociale. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il est revendiqué par les homosexuels », considère M<sup>e</sup> Leduc-Novi.

Restent les problèmes de procréation médicale assistée ou de filiation, mais ils ne sont pas directement inclus dans le projet de loi actuellement en discussion. « Le droit d'adopter va survenir automatiquement puisque les mariés peuvent adopter mais, à part la protection du conjoint survivant, qui doit d'ailleurs être consacrée par un acte notarié, l'intérêt du mariage en tant que tel est mince », conclut donc M<sup>e</sup> Leduc-Novi. ■

## Les divorces en baisse

Le tribunal de grande instance de Lille, qui regroupe les justiciables de toute l'agglomération jusqu'à La Bassée, est un excellent poste d'observation de la « divortialité », comme disent les juristes, de nos concitoyens. Eh bien, contrairement à ce qu'on pourrait croire, le nombre des divorces y diminue : 3 377 divorces prononcés en 2012 contre 3 633 en 2011. Comme nous l'expliquons ci-dessus, ce n'est pas uniquement parce que le nombre des mariages diminue, mais aussi parce que l'on hésite sans doute dans certains cas à divorcer.

« Le comportement de nos concitoyens, par rapport au mariage et au divorce, est sans doute beaucoup plus influencé qu'on ne le croit par l'évolution de la législation fiscale », estime, par ailleurs, un haut magistrat, qui étudie justement, en ce moment, ces évolutions.

En revanche, les conflits au civil après rupture concernant les pensions alimentaires et les gardes d'enfants sont de plus en plus fréquents : 4 518 dossiers en 2012 contre 3 718 en 2011. Une augmentation considérable, de plus de 20 %. ■ D. Sp.

**OPÉRATION 3 JOURS !**

**SAMEDI 2 - DIMANCHE 3 FÉVRIER**

**OUVERT CE DIMANCHE**  
DE 14 h À 19 h

Jusqu'à **-50%**

Découvrez notre 2<sup>e</sup> offre exclusive Web sur [www.lumiland.fr](http://www.lumiland.fr)

LILLE / ENGLOS  
Centre Commercial Auchan Englos - SEQUEDIN  
Tél. 03 20 92 50 59

LENS / VENDIN LE VIEL  
Centre Commercial Vendin 2 - VENDIN-LE-VIEL  
Tél. 03 21 43 27 13

ARRAS / DAINVILLE  
Centre Commercial Leclerc Dainville - DAINVILLE  
Tél. 03 21 51 21 99

Soléa  
Lumières & décoration

1189267000